

LETTRE OUVERTE

La défense des droits : une force collective...au bout du rouleau!

Partout au Québec, des groupes communautaires en défense collective des droits (DCD) traversent une période de grande instabilité financière. Ces quelque 350 groupes ont pour mission de protéger les droits de la population : le droit au logement, le droit à un revenu décent, le droit à la santé, la liberté de parole, etc. Pour les personnes qui vivent en situation de grande précarité, les groupes de DCD sont souvent le dernier recours pour être entendus et défendus. On y travaille de façon non partisane, avec et pour les personnes concernées, à comprendre, à vulgariser et dénoncer les causes des problèmes sociaux, dans le but de les enrayer. Une société comme le Québec, qui s'appuie sur la démocratie et l'État de droit, doit mettre en place les ressources pour que la population puisse exprimer des désaccords et contester des décisions des gouvernements qu'elle considère injustes ou abusives.

Malgré son rôle fondamental, le secteur de la DCD est depuis des années gravement sous-financé, tellement sous-financé qu'actuellement la survie de nombreux groupes est menacée. Comme si leur situation précaire ne suffisait pas, l'actuel projet de loi 7 de la CAQ remet en question le modèle québécois du financement des groupes de défense de droit en supprimant la structure indépendante chargée d'éviter les conflits d'intérêts et protéger l'autonomie politique des organismes dans l'attribution des fonds. Apparemment le premier ministre Legault et la ministre Duranceau n'aiment pas les groupes qui osent contester leurs politiques.

C'est face à cette situation alarmante que les groupes ont voté pour une campagne de mobilisation qui culminera en février par des journées rotatives de grève du 2 au 6 février dans toutes les régions du Québec. La revendication phare de cette grève, c'est un rehaussement et l'indexation annuelle de leur financement à la mission.

L'urgent besoin d'un réinvestissement dans leur secteur de l'action communautaire autonome est clair, et l'appui de la population aux groupes communautaires de défense des droits est essentiel. Parce que la défense des droits, c'est une question de démocratie, une question de droits et de vivre-ensemble. On ne peut pas s'en passer. Et ça se défend collectivement!

Les groupes de Québec et Chaudière-Appalaches lanceront le bal en fermant les organismes le 2 février pour toute la journée.

Signataires

Élise Landriault-Dupont	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
Marianne Gagné	AmiEs de la Terre de Québec
Vania Wright-Larin	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
Wafa Zribi	Corporation de défense de droits sociaux de Lotbinière
Mélanie Pinault	AQDR Lévis-Rive-Sud
Marie-Ève Picard	Aide aux Travailleurs Accidentés
David Lee C. Riopel	Association coopérative d'économie familiale de Québec
Sophie Tremblay-Bouchard	Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec
Nicole Dionne	Bureau d'animation et information logement du Québec métro (BAIL)
Olivier Amiot	Action Chômage de Québec
Marie-Joëlle Hotte	Association pour la défense des droits sociaux Québec Métropolitain
Serge Petitclerc	Collectif pour un Québec sans pauvreté
Alexane Pronovost	Alter Justice
Gabrielle Verret	Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
Chantal Gariépy	Clinique d'accompagnement juridique Droit de cité

Laura Nadeau	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches
Josyane Proteau	Ligue des droits et libertés - Section de Québec
Rosalie Audet-Paradis	Association Coopérative d'Économie Familiale - Appalaches Beauce Etchemins (ACEF-ABE)